



Laval, 15 décembre 2017

●

## ***A l'attention du Maire et des conseillers municipaux***

●

**Objet** : Adhésion au Réseau des collectivités pour l'année 2018

**Contact** : Maude LAURENT 02 43 49 10 02

**PJ** : plaquette de présentation du Réseau des collectivités, bulletin réponse, programme prévisionnel des ateliers pour 2018

Madame, Monsieur,

Depuis 2009, nous avons organisé **plus d'une cinquantaine de rencontres** du Réseau des collectivités, auxquelles vous êtes régulièrement invités et de plus en plus nombreux à participer.

Ces rencontres sont souvent vécues comme des temps **d'auto-formations par l'exemple** et **d'échanges entre élus** soucieux de s'engager dans des démarches innovantes en lien avec les défis de demain (par exemple, la dynamisation des cœurs de bourgs, les économies d'énergies dans les bâtiments publics, la gestion différenciée dans les cimetières, les trames vertes et bleues...). Ces rencontres mettent également en avant la pertinence de concrétiser des démarches de développement durable, qui sont de véritables leviers d'économies à court ou moyen terme, dans une période de restriction budgétaire.

En faisant adhérer votre commune à ce Réseau, **en plus des ateliers, vous bénéficierez :**

- **d'un appui personnalisé au démarrage de projets** (temps d'animation à votre disposition pour aider à mettre sur pied de nouveaux projets), sur des problématiques comme comment mieux gérer l'eau et l'énergie sur votre commune, mettre en place d'une démarche participative...
- d'un **accès via le site internet**, [www.reseau-collectivites-53.fr](http://www.reseau-collectivites-53.fr), à des ressources publiques ou non.

En 2018, nous souhaitons prolonger notre offre en poursuivant le cycle de rencontres sur « Favoriser l'implication citoyenne dans la commune », et en développant un **nouveau cycle de rencontres** sur « Opération Stop au gaspi – *pour agir au sein de la restauration collective* ».

Enfin, vous avez également la possibilité de consulter les membres de ce réseau dynamique pour vous aider dans la recherche de solutions pratiques sur les sujets qui vous intéressent. N'hésitez pas à nous solliciter !

Convaincu de l'intérêt de cette animation, assurée par l'association Synergies, l'Etat (DREAL) participe financièrement à cette initiative et s'implique dans l'organisation de ce réseau.

Afin d'assurer la pérennité de ce service, et toujours encourager les actions de développement durable des communes, les élus du comité de pilotage du Réseau des collectivités ont décidé de solliciter, depuis 2014, une participation directe des adhérents. Ainsi, en 2017, 32 communes ont confirmé leur adhésion au Réseau, dont 4 nouvelles communes. Nous sollicitons une subvention annuelle stable depuis 3 ans et proportionnée à la taille de la commune :

- Moins de 500 habitants : 100 €
- 500 à 1 500 habitants : 300 €
- 1 500 à 5 000 habitants : 500 €
- Plus de 5 000 habitants : 1 000 €

Espérant vous compter parmi nos prochaines communes adhérentes, nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire. Si vous le souhaitez, nous pouvons aller à votre rencontre pendant une réunion de conseil ou à un autre moment. Ce serait l'occasion d'échanger avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et d'identifier les actions que vous avez conduites pouvant intéresser d'autres communes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le comité de pilotage Réseau des collectivités,  
Thierry CLOTEAU  
*Président de l'association Synergies*

